

OGEC DE L'INSTITUTION DES CHARMILLES

15, rue Montesquieu
38100 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 aout 2020

A l'assemblée générale de l'Association OGEC DE L'INSTITUTION DES CHARMILLES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OGEC DE L'INSTITUTION DES CHARMILLES relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels intitulée "2-2 Fusion et apport partiel d'actifs au profit de l'OGEC de l'institution des Charmilles le 31 aout 2020", relatif à l'apport de l'activité de formation du CFP CHARMILLES au 31 aout 2020 et à la transmission universelle du patrimoine de l'ISF CHARMILLES au 31 aout 2020.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

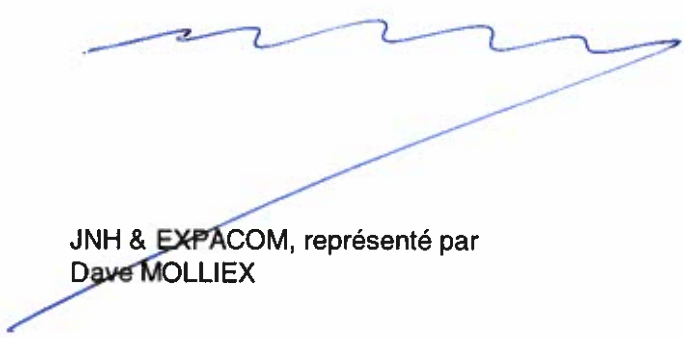
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 4 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes



JNH & EXPACOM, représenté par
Dave MOLLIEUX

Bilan Actif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	119 007	97 584	21 423	13 491
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	119 007	97 584	21 423	13 491
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	188 917	176 649	12 268	15 723
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	3 584 875	2 229 194	1 355 682	1 302 144
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	2 174 105	1 689 519	484 586	376 875
- Matériel de transport	23 963	23 963	-	-	
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	324 339	264 593	59 746	56 062	
- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-	
- Immobilisations en cours	264 549	-	264 549	37 494	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 560 748	4 383 917	2 176 831	1 788 298	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	336	-	336	-	
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
- Prêts	146 382	-	146 382	115 618	
- Dépôts et cautionnements	37 824	-	37 824	2 016	
- Autres créances immobilisées	3 073	-	3 073	1 443	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	187 614	-	187 614	119 077	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	6 867 369	4 481 501	2 385 868	1 920 866	
A C T I F C I R C U L A N T	- STOCKS EN COURS	-	-	-	-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	833	-	833	-
	- Familles ou élèves	19 643	11 494	8 149	10 152
	- Créances CFA et CFP	1 972 118	110 353	1 861 765	507 638
	- Personnel et charges sociales à récupérer	3 998	-	3 998	3 521
	- Collectivités publiques	116 513	-	116 513	140 569
	- Débiteurs divers	70 604	-	70 604	22 336
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	2 183 709	121 847	2 061 862	684 217
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
- Placements	-	-	-	-	
- Intérêts courus non échus	-	-	-	-	
TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	-	-	-	-	
DISPONIBILITES					
- Banques, établissements financiers & assimilés	85 623	-	85 623	156 508	
- Caisse	5 038	-	5 038	2 838	
- Régies d'avances et accreditifs	-	-	-	-	
TOTAL DISPONIBILITES	90 661	-	90 661	159 346	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	45 114		45 114	27 458	
TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	2 319 484	121 847	2 197 638	871 021	
INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)					
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	9 186 853	4 603 348	4 583 506	2 791 887	

Bilan Passif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	PASSIF	BRUT	VALEUR NET	Valeur Nette 1	N°
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	Valeur du patrimoine intégré	910 467	910 467	79 113	
	Fonds statutaire	-	-	-	
	Apport sans droit de reprise	-	-	-	
	Libéralités ayant le caractère d'apport	49 713	49 713	49 713	
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-	-	
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	960 180	960 180	128 826	
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	Valeur des biens affectés	-	-	-	
	Valeur des Biens non affectés	-	-	-	
	Libéralités	-	-	-	
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-	-	
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	-	
	RESERVES				
	Réserves générales de gestion	-	-	-	
	Réserves statutaires	-	-	-	
	Réserves d'investissement	-	-	-	
	Réserve de Trésorerie	-	-	196 335	
Autres réserves	-	-	-		
TOTAL RESERVES	-	-	196 335		
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU					
Report à nouveau	-	-	144 379		
Résultat de l'exercice	54 701	54 701	24 027		
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	54 701	54 701	168 406		
SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES					
Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	591 786	591 786	643 864		
Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	-	-	-		
Taxe d'apprentissage	221 990	221 990	219 191		
Comptes de liaison établissements	-	-	-		
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	813 776	813 776	863 055		
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	1 828 657	1 828 657	1 358 622		
F O N D S D E D I E S	FONDS DEDIES				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-	-	-	
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-	-	
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	
TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-		
P R O V I S I O N S	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Pour gros entretiens	20 000	20 000	20 000	
	Pour autres charges et risques	38 780	38 780	41 200	
	Pour indemnités de départ à la retraite	389 728	389 728	97 591	
TOTAL PROVISIONS (III)	448 508	448 508	158 791		
D E T T E S	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	Capital emprunté	757 492	757 492	249 482	
	Intérêts	1 001	1 001	-	
	Banques	297 056	297 056	6 219	
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	1 055 549	1 055 549	255 702	
	AUTRES DETTES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	
	Fournisseurs et comptes rattachés	339 336	339 336	622 747	
	Familles / Avances et acomptes reçus	130 884	130 884	109 152	
	Dettes relatives au personnel	404 721	404 721	196 994	
	Etat et autres collectivités publiques	41 720	41 720	36 035	
	Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	258 318	258 318	-	
Autres dettes	63 252	63 252	42 165		
TOTAL AUTRES DETTES	1 238 231	1 238 231	1 007 093		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE					
Familles / droits d'inscription	-	-	-		
Autres	12 560	12 560	13 679		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 560	12 560	13 679		
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	2 306 340	2 306 340	1 276 474		
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 583 506	4 583 506	2 791 887		

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE :01/09/2019 - 31/08/2020

OGEC LES CHARMILLES - CONSOLIDE

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	Variation
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL			
641	- Appointements bruts	1 373 839	1 696 741	322 903
643	- Rémunérations diverses	-	-	-
645/647	- Charges sociales et assimilées	515 685	654 087	138 422
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	70 973	81 024	10 051
648	- Autres charges de personnel	1 754	5 594	7 348
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'E	15 124	13 931	1 193
621	- Personnel Intérimaire et extérieur	-	-	-
649	- Remboursement de charges de personnel (déduire)	5 274	13 326	8 052
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	1 972 080	2 426 663	454 783
61322/96	-Valorisation équivalent loyer	-	-	-
B1	TOTAL EQUIVALENT LOYER	-	-	-
60	CONSOMMATIONS			
601/603	- Matières premières et variations de stocks	-	-	-
60451	- Prestations de services incorporées : nettoyage	87 303	87 128	175
60456	- Prestations de services incorporées : restaurati	107 990	157 654	49 664
6045	- Prestations de service incorporées : autres	353 097	693 411	340 313
6061	- Energie et fluides	71 755	78 313	6 559
6063	- Fournitures d'entretien et de petits équipement	21 870	17 671	4 200
6065/7	- Fournitures administratives	12 421	12 803	383
6068	- Autres Matières et fournitures liées à l'activit	25 307	23 027	2 280
6069	- Matières, fournitures et petit matériel : éducat	-	-	-
607	- Livres et fournitures	1 259	1 191	67
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	681 001	1 071 198	390 198
61	AUTRES CHARGES EXTERNES			
612	- Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	-	-	-
61321	- Locations Immobilières	52 290	52 290	-
6135	- Locations mobilières	11 880	12 845	965
6152	- Entretien et réparations : biens immobiliers	9 263	18 848	9 385
6155	- Entretien et réparations : biens mobiliers	6 660	2 523	4 137
6156	- Contrats de maintenance	38 938	33 694	5 042
616	- Primes d'assurances	12 268	11 226	1 042
618	- Documentations et divers	5 023	4 438	585
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	136 319	135 863	456
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 014	13 103	10 911
623	- Information, publications et relations publiques	17 956	13 599	4 357
624	- Transports : biens, élèves, personnel	6 852	7 636	784
625	- Déplacements, missions et réceptions	7 047	8 054	1 007
626/7	- Frais postaux, de télécommunications, services b	19 944	23 774	3 830
628	- Cotisations et divers	59 754	57 081	2 673
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	135 567	123 247	12 320
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	38 605	37 018	1 587
637	- Autres Impôts divers	3 047	2 348	699
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	41 652	39 366	2 286
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	12 998	3 626	9 372
655	- Quote part frais sur opérations faites en commun	-	-	-
658	- Charges diverses de gestion courante	-	-	-
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 998	3 626	9 372
66	CHARGES FINANCIERES			
661/667	- Charges d'intérêts	4 298	7 131	2 833
668	- Autres charges financières	4 763	4 689	74
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	9 062	11 820	2 759
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
6811	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnem	248 872	239 313	9 560
6815	- Dot. aux provisions pour risques	48 814	11 689	60 503
6816/7	- Dot. aux provisions pour dépréciations	7 706	13 729	6 024
6689	- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	305 392	241 352	64 040
B2	TOTAL AUTRES COUTS	1 321 892	1 626 472	304 481
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	3 294 072	4 063 336	769 263
	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES			
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestio	3 911	1 591	2 320
672	- Charges sur exercices antérieurs	49 134	14 119	35 015
675	- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	-	-
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	53 046	15 710	37 336
K	(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	3 347 118	4 069 045	721 928
*	(K-L) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE	54 701	24 027	30 675
	TOTAUX	3 401 819	4 093 072	691 253

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE :01/09/2019 - 31/08/2020

OGEC LES CHARMILLES - CONSOLIDE

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	Variation
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (activités principales)			
70611	- Participation des familles : enseignement	552 947	528 671	24 276
70612	- Participation des familles : restauration	131 276	189 134	57 857
70613	- Participation des familles : hébergement	-	-	-
70614	- Participation des familles : transport scolaire	-	-	-
7069	- Report de participation	-	-	-
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	19 838	15 620	4 219
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	664 385	702 185	37 800
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES			
70651	- Participation Etat	315 059	306 672	8 387
70652	- Participation Régions	321 030	313 072	7 958
70653	- Participation Départements	79 569	76 732	2 837
70654	- Participation Communes	83 621	38 005	45 616
	SOUS TOTAL	799 279	734 482	64 797
	AUTRES PARTICIPATIONS			
7066	- Participations par établissements publics	-	-	-
7067	- Entreprises et organismes privés	-	-	-
7068/9	- Autres participations	-	400	400
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	400	400
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	799 279	734 882	64 397
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES			
741	- Subventions Etat	-	420	420
742	- Subventions Régions	1 608	2 104	496
743	- Subventions Départements	1 780	3 040	1 260
744	- Subventions Communes	-	-	-
748	- Subventions autres	1 463 833	2 172 212	708 379
749	- Report de subventions (à déduire)	-	-	-
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	1 467 221	2 177 776	710 555
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt d	-	-	-
7082	- Prestations annexes aux élèves	42 611	41 504	1 107
7083	- Prestations diverses aux tiers	29 650	30 510	860
7086	- Prestations diverses de formation permanente	-	-	-
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	72 260	72 013	247
701/713	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	6 017	-	6 017
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
752	- Revenus des immeubles non affectés aux activités	-	-	-
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	43 885	43 001	884
755	- Remboursement des frais	123 785	121 357	2 428
756	- Cotisations des adhérents	-	-	-
757	- Quote-part éléments des fonds associatifs virés	63 880	79 162	15 282
758	- Autres produits divers de gestion courante	8 082	83 506	75 424
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	239 633	327 026	87 394
76	PRODUITS FINANCIERS	95	14	80
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
7811	- Reprise sur amortissement des immobilisations	-	-	-
7815	- Reprise sur provisions pour risques	4 542	-	4 542
7816/7	- Reprise sur provisions pour dépréciations	13 729	9 006	4 723
789	- Report des ressources non utilisées des exercice	-	-	-
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	18 271	9 006	9 264
790	TRANSFERT DE CHARGES	5 207	13 809	8 402
G	AUTRES PRODUITS	341 482	421 669	80 188
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	3 272 367	4 036 512	764 145
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS ET DIVERS			
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 539	2 024	514
772	- Produits sur exercices antérieurs	6 660	8 665	2 005
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-	-
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	41 200	-	41 200
777	- Quote part de subvention d'investissement virée a	79 054	45 871	33 182
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	129 452	56 561	72 892
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	3 401 819	4 093 072	691 253
*	(K-L) RESULTATS : DEFICIT DE L'EXERCICE			-
	TOTAUX	3 401 819	4 093 072	691 253

ANNEXE COMPTABLE

De l'OGEC de l'Institution des Charmilles

15 rue Montesquieu, 38100 GRENOBLE

Ecole Primaire et Maternelle
Collège, Lycée Professionnel
& CFA Les Charmilles
au 31 août 2020

1-Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020, ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la Nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016) définie par la FNOGEC (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

Les chiffres mentionnés sont exprimés en Euros.

1.1 Comptabilisation des subventions d'investissement accordées par des organismes publics et autres :

Depuis l'exercice clos le 31 août 2019 et en application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui supprime le traitement comptable spécifique introduit en 1999 qui distinguait les subventions d'investissement destinées à financer un bien renouvelable ou non, toutes les subventions d'investissements sont comptabilisées en compte 13. Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables seront repris au compte de résultat au même rythme que l'amortissement du bien qu'elles ont financé.

Affectation de la quote-part par organisme :

Organismes	Montant année N	Montant année N-1
Région	39 547	35 557
Département	17 387	5 129
Autres	5 185	5 185
TOTAL	62 119	45 871

2-Faits caractéristiques de l'exercice

2-1 les structures :

- L'école :

- Il n'y a pas de changement de structure à signaler.
- Suite à l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire, loi n°2019-791 du 26 juillet 2019, une convention de participation financière de la ville de Grenoble aux frais de fonctionnement des classes de maternelle pour les années scolaires 2019/2020 et 2020/21 a été signée.
- Pas de participation des autres communes.

- Le lycée professionnel :

- Fermeture de la classe de DIMA, dispositif d'initiation aux métiers en alternance, capacité d'accueil de 18 élèves.
- Fermeture des 3^{èmes} préparatoire professionnelle, capacité d'accueil de 48 élèves.
- Ouverture des 3^{èmes} préparatoires métiers, 3 divisions, capacité d'accueil de 60 élèves.
- Diminution de la capacité d'accueil du CAP 2^{ème} année employé vente : produits, équipements courants, de 24 à 12 élèves.
- Ouverture d'un CAP employé commerce multi-spécialités, 2^{ème} année, capacité d'accueil de 12 élèves.
- Fermeture du bac professionnel Gestion Administration, capacité d'accueil de 30 élèves.
- Ouverture du bac professionnel Métier de la gestion, administration et transport logistique, capacité d'accueil de 30 élèves.
- Fermeture du bac professionnel Commerce, capacité d'accueil de 15 élèves.
- Fermeture du bac professionnel Vente, prospection négociation, suivi clients, capacité d'accueil de 30 élèves.
- Fermeture du bac professionnel Accueil, relation clients, capacité d'accueil de 15 élèves.
- Ouverture du bac professionnel Métier de la relation client, capacité d'accueil de 60 élèves.

- Le collège :

- La structure est identique à celle de l'exercice précédent.

- Le CFA :

- Fermeture des 1ères années des BTS en Apprentissage portées par l'IFA des Alpes, capacité d'accueil de 120 Alternants.

2-2 : Fusion et apport partiel d'actifs au profit de l'OGEC de l'Institution des Charmilles le 31 août 2020 :

- Transmission universelle du patrimoine de l'Institut Supérieur de Formation Charmilles : le montant du passif net apporté est de 41 856 €.
- Transmission partielle des actifs du Centre de Formation Professionnelle Les Charmilles : le montant de l'actif net apporté est de 502 621€.

2-3 : COVID 19 :

- La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.
- La crise sanitaire étant toujours en cours à l'établissement des comptes annuels, l'OGEC de l'Institution des Charmilles est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
- L'OGEC de l'Institution des Charmilles estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3-Notes sur le Bilan

3-1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Des tableaux des mouvements des immobilisations sont joints pour chaque entité : l'Ecole primaire et maternelle, le Collège et Lycée professionnel et le CFA.

-Pour l'Ecole primaire et maternelle les mouvements d'immobilisations ont été les suivants :

Valeurs brutes des immobilisations	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture
Imm.corporelles	268 729			268 729
TOTAL	268 729			268 729

-Pour le Collège et Lycée Professionnel :

Valeurs brutes des immobilisations	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture
Imm.incorporel.	78 733			78 733
Imm.corporelles	4 460 360	155 558		4 615 918
Imm.financières	119 077	6 820	19 175	106 722
Imm. En cours	37 495	230 706	5 152	263 049
TOTAL	4 695 665	393 084	24 327	5 064 422

Les immobilisations, en-cours, concernent :

- Les frais concernant la réhabilitation et la reconstruction des bâtiments,
- Les travaux d'aménagement du plateau technique de Gières

-Pour le CFA :

Valeurs brutes des immobilisations	A l'ouverture	Augmentation par Apport CFP CHARMILLES	Cessions	A la clôture
Imm.incorporel.		40 274		40 274
Imm.corporelles		1 411 552		1 411 552
Imm.financières		80 892		80 892
Imm. En cours		1 500		1 500
TOTAL		1 534 218		1 534 218

-En consolidé :

Valeurs brutes des immobilisations	A l'ouverture	Acquisitions	Augmentation par Apport CFP CHARMILLES	Cessions	A la clôture
Imm.incorporel.	78 733		40 274		119 007
Imm.corporelles	4 729 089	155 558	1 411 552		6 296 199
Imm.financières	119 077	6 820	80 892	19 175	187 614
Imm. En cours	37 495	230 706	1 500	5 152	264 549
TOTAL	4 964 394	393 084	1 534 218	24 327	6 867 369

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Augmentation par Apport CFP CHARMILLES	Diminution	A la clôture
Imm.incorporelles.	65 241	6 209	26 134		97 584
Imm.corpororelles	2 978 287	242 663	1 162 967		4 383 917
TOTAL	3 043 528	248 872	1 189 101		4 481 501

3-2 Actif circulant :

Etats des créances	Montant brut	Dont Apport ISF et CFP CHARMILLES	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif circulant & charges const.d'avance	2 319 484	1 375 391	2 319 484	0
TOTAL	2 319 484	1 375 391	2 319 484	0

Provision de l'actif circulant	A l'ouverture	Augmentation	Augmentation par Apport ISF et CFP CHARMILLES	Diminution	A la clôture
Familles	13 729	7 706	3 788	13 729	11 494
Créances CFA et CFP			110 353		110 353
TOTAL	13 729	7 706	114 141	13 729	121 847

3-3 Fonds associatifs :

Fonds Associatifs Sans droit de reprise :	A l'ouverture	Augmentation	Augmentation par Apport ISF et CFP CHARMILLES	Diminution	A la clôture
Valeur du patrimoine intégré	79 113	368 198	463 156		910 467
Libéralités ayant caract. d'apport	49 713				49 713
Report à nouveau	144 379	27 484		171 863	
Autres réserves affectées	196 335			196 335	
TOTAL	469 540	395 682	463 156	368 198	960 180

Une augmentation de la valeur du patrimoine a été réalisée par l'intégration en totalité du report à nouveau et de la réserve de trésorerie pour un montant de 368 198€.

A cette augmentation s'est rajoutée l'absorption de l'ISF Charmilles pour moins 39 465 € et l'apport partiel d'actif du CFP Charmilles pour plus 502 621 €.

3-4 Tableau des subventions :

Date	Origine et Taux de subvention	Investis. Subvention. Amortissables	Montant de la subvention	Mode amortissement	Durée
	<i>Région :</i>				
27 janvier 2007 N°05 035556 01	50%	Aménagement du self	254 011	Linéaire	15 ans
26 février 2010 N°10 000606 01	50%	Mise aux normes d'un bâtiment pour création de salles de classe + réaménagement de la cour	345 515	Linéaire	24 ans En moyenne
17 septembre 2010 N°10 009250 01	50%	Remplacement d'ouvrants avec vitrage isolant	6 062	Linéaire	15 ans
12 juillet 2012 N°11 027933 01	50%	Changement de fenêtres et huisseries	5 262	Linéaire	20 ans
12 juillet 2012 N°12 000662 01	50%	Travaux de mise en sécurité des locaux	41 806	Linéaire	12 ans
24 octobre 2013 N°13 000458 01	35%	Mise en conformité et accessibilité des locaux-salle GA	59 654	Linéaire	15 ans
17 avril 2014 N°13 027176 01	50%	Changement huisseries extérieures	9 362	Linéaire	20 ans
7 juillet 2015	50%	Réaménagement des espaces administratifs et pédagogiques	35 044	Linéaire	20 ans
20 septembre 2016	50%	Phase 1 : cheminement, accueil et ascenseur	82 765	Linéaire	20 ans

14 novembre 2016	50%-réajustement de 327€	Sécurisation des portails d'accès	22 366	Linéaire	10 ans
21 juillet 2017	50%	Assistance à Maîtrise d'ouvrage	3 954 (Expire le 29/06/22)	Linéaire	5 ans
4 juin 2018	80%	Sécurisation des Entrées	40 203	Linéaire	20 ans
16 juillet 2018	50%	Travaux de remise en état chaufferie	15 150	Linéaire	10 ans
5 octobre 2018	50%	Mise en place d'un réseau WIFI	5 703	Linéaire	5 ans
TOTAL	<i>Région</i>		926 858		
	<u>Département :</u>				
27 novembre 2012	100%	Acquisition de vidéo, aménagement laboratoire de physique, travaux de sécurité	9 071	Linéaire	5 ans
				Linéaire	15ans
				Linéaire	15ans
18 octobre 2013	100%	Création de portes de secours et CF-Bât. C- Mobilier scolaire	9 734	Linéaire	20 ans
15 décembre 2014	100%	Aménagement salle de classe et bureau pédagogique	11 766	Linéaire	20 ans
8 décembre 2015	100%	Installation et aménagement de la salle de classe SEGPA	5 377	Linéaire	20 ans

25 octobre 2016	100%	Installation et aménagement de salle de classe SEGPA	10 972	Linéaire	20 ans
15 novembre 2017	100%	Installation et aménagement de salle de classe et SEGPA	10 893	Linéaire	20 ans
21 décembre 2018	100%	Remise en état de la chaufferie, sécurisation des portails d'accès	10 333	Linéaire	15 ans
25 novembre 2019	100%	Sécurisation entrée des élèves, entrée, matériel informatique	19 160	Linéaire	15 ans
<i>TOTAL</i>	<i>Département</i>		<i>87 306</i>		
	<i><u>Autres Subventions :</u></i>				
28 juin 2014	100%	Equipement de la SEGPA	25 690	Linéaire	10 ans
18 décembre 2015	100%	Projet solidarité numérique	2 939	Linéaire	5 ans
20 avril 2017	100%	Sécurisation du groupe scolaire des Charmilles	31 906	Linéaire	15 ans
25 novembre 2019	100%	Acquisition de 14 PC portables avec carte graphique	11 600	Linéaire	3 ans
<i>TOTAL</i>	<i>Autres Subventions</i>		<i>72 135</i>		
<u>TOTAL GENERAL</u>			<u>1 086 299</u>		

Amortissements cumulés des subventions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Région	368 428	58 844		427 272
Département	23 013	18 481		41 494
Autres	20 562	5 185		25 747
TOTAL	412 003	82 510		494 513

3-5 Taxe d'apprentissage :

Taxe d'apprentissage	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
T.A. pour équipement scolaire	828 900	66 679		895 579
Sortie T.A. à résultat	-609 709	-63 880		-673 589
TOTAL NET	219 191	2 799		221 990

3-6 Provisions :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Augmentation par Apport ISF et CFP CHARMILLES	Diminution	A la clôture
<u>Provision pour risques & charges :</u>					
Provision pour risque emploi	41 200	13 580		16 000	38 780
Provision indemnité retraite	97 591	10 034	286 644	4 541	389 728
<u>Provision pour charges à répartir s/plus. Exercices :</u>					
Provision pour travaux et gros entretiens	20 000				20 000
TOTAL	158 791	23 614	286 644	20 541	448 508

Le montant comptabilisé en provision départ à la retraite correspond aux droits acquis par les salariés de l'OGEC s'ils sont présents dans l'établissement jusqu'à l'âge de la retraite.
Ce montant a été calculé conformément à la convention collective des salariés des établissements privés à but non lucratif 2015.

La provision pour travaux et gros entretiens correspond la participation de l'OGEC aux projets suivants :

- Les travaux de l'agenda d'accompagnement accessibilité programmé

3-7 Etat des dettes :

Echéances des dettes	Montant brut	Dont Apport ISF et CFP CHARMILLES	A 1 an au plus	Plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Etablissements de crédit	1 055 549	524 196	643 225	311 146	101 178
Fournisseurs	339 336	150 758	339 336		
Familles Apprentis	130 884	24 947	130 884		
Dettes fiscales et sociales	446 441	215 871	446 441		
CFP Immobilier	258 318	258 318	258 318		
Autres dettes	63 252	23 806	63 252		
Produits constatés d'avance et T.A. à affecter	12 560		12 560		
TOTAL	2 306 340	1 197 896	1 894 016	311 146	101 178

3-8 Les emprunts :

Le prêt garanti par l'Etat a été souscrit en mai 2020, suite à la crise sanitaire du COVID 19 par l'intermédiaire de la banque Rhône Alpes.

Banques et organismes de crédit	Etat des emprunts				
	Montant	Dont Apport CFP CHARMILLES	A 1 an au plus	Plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
BARALP-Prêt garanti par l'Etat-12 mois	250 000		250 000		
BARALP 07/2020 Lycée	12 909		12 909		
CREDIT COOPERATIF 02/2028 Lycée	167 649		19 526	90 182	57 941
CREDIT AGRICOLE 07/2035	100 795		10 339	51 324	39 132
CREDIT COOPERATIF 09/2022 CFA	38 946	38 946	11 481	27 465	
CREDIT COOPERATIF 09/2025 CFA	48 280	48 280	4	44 171	4 105
CAISSE D'EPARGNE 11/2022 CFA	38 639	38 639	17 094	21 545	
CAISSE D'EPARGNE 09/2024 CFA	100 274	100 274	23 815	76 459	
TOTAL	757 492	226 139	345 168	311 146	101 178

3-9 Résultat de l'exercice :

Le résultat de l'exercice 2019/2020 est de : **54 701€** excédentaire.

Dont **28 401 €** d'excédent pour l'Ecole primaire et maternelle, et **26 300 €** d'excédent pour le Collège et le Lycée d'enseignement professionnel.

4-Notes sur le compte de résultat :

Effectifs des élèves :

Tableau des effectifs par structure	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
Ecole	129	124	130	138	138	128
Collège	119	119	102	93	70	59
Lycée	362	340	337	355	341	342
UFA	246	349	334	347	311	276
TOTAL	856	932	903	933	860	805

Synthèse des participations et subventions de fonctionnement :

Tableau de synthèse des participations et subventions de fonctionnement	Montant année N	Montant année N-1
<u>Forfait Etat – Lycée Professionnel</u>	209 900	202 356
<u>Forfait Etat- Collège</u>	105 159	104 316
<u>Forfait Région – Lycée</u>	321 030	313 073
<u>Forfait Conseil Général-Collège</u>	79 569	76 732
<u>Forfait Commune – Ecole</u>	83 621	38 005
<u>Autres participations</u>	0	400
<i>TA entreprise affectée au fonctionnement</i>	15 814	52 103
<u>Subventions UFA</u>	1 448 019	2 099 836
<u>Autres subventions- Lycée</u>	1 608	22 377
<u>Autres subventions-Collège</u>	1 780	3 460
<u>Autres subventions- Ecole</u>		
TOTAL	2 266 500	2 912 658

Utilisation de la taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement :

La taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement pour l'exercice 2019/20 s'élève à **15 814.42 €.**

Cette somme a été utilisée en compensation des charges suivantes :

Tableau d'utilisation des fonds de la taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	
	<u>MONTANT ANNEE N</u>
<u>TA affectée au fonctionnement :</u>	15 814
Réduction accordée pour déplacement à Moirans des élèves	2 087
Prestations pédagogiques LPP (ORTHODIDACTE-STAGEWEB)	4 080
Participation aux fournitures et matériels pédagogiques	9 647
TOTAL	15 814

Répartition des effectifs du personnel de l'exercice :

TABLEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL					(en équivalent temps plein)
SERVICES	EFFECTIF EXERCICE N Au 31.08.20	LPP- COLLEGE ET ECOLE	CFA	EFFECTIF EXERCICE N-1 Au 31.08.19	
<u>TOTAL PERSONNEL NON ENSEIGNANT</u>	39	24	15	34	
<i>PROFESSEURS HORS CONTRAT OU DELEGUES Primaire</i>		0.20			
<i>Secondaire</i>	23	0.20	23	14	
<u>TOTAL PROFESSEURS HORS CONTRAT OU DELEGUES</u>	23	0.40	23	14	
TOTAL GENERAL A LA CHARGE DE L'OGEC	<u>62</u>	<u>24</u>	<u>38</u>	<u>48</u>	

AVEC L'ETAT TABLEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ENSEIGNANT SOUS CONTRAT (Équivalent temps plein)	EFFECTIF EXERCICE N Au 31.08.20	EFFECTIF EXERCICE N-1 Au 31.08.19
PROFESSEURS SOUS CONTRAT		
École	5	5
Lycée	43	43
TOTAL GENERAL ENSEIGNANTS SOUS CONTRAT	<u>48</u>	<u>48</u>

Notes sur la valorisation du loyer insuffisant :

En application de la nouvelle nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016), un équivalent loyer a été comptabilisé dans les comptes au 31/08/2020 pour un montant de 115 631€ dans les comptes spéciaux (8611) par la contrepartie d'une prestation gratuite du propriétaire (8711).

Dans les comptes au 31/08/2017, il avait été comptabilisé pour un montant de 115 631€ en charges d'exploitation (61322) par la contrepartie d'un produit d'exploitation (7553), sans incidence sur le résultat d'exploitation.

Pour obtenir la valeur à neuf, nous avons appliqué, à la surface occupée par chaque établissement, l'indice BT01 2006 de 728.5€. Sur le résultat obtenu nous avons calculé un pourcentage de 3% ou de 4% conseillé par la FNOGEC pour l'équivalent loyer, celui-ci couvrant essentiellement les amortissements, les provisions pour grosses réparations et les charges d'emprunts.

Ecole :

Le loyer est valorisé sur la base d'une surface de 1 385.58m² correspondant à la superficie occupée par l'école primaire et maternelle.

Pour cet exercice nous avons calculé une valeur à neuf de 1 009 395€, soit un loyer estimé de 40 375.80€.

Lycée :

Le loyer est valorisé sur la base d'une surface de 5 739.98m².

Pour cet exercice nous avons calculé une valeur à neuf de 4 181 575.40€, soit un loyer estimé de 125 447.26€.